

## FICHE DESCRIPTIVE

### MA01 - Mémorial français des batailles de la Marne

#### ICONOGRAPHIE



Le Mémorial de Dormans dans son ensemble  
CDT – 2014

#### Brève description textuelle des limites de l'élément

Les limites de la parcelle du Mémorial de Dormans épousent celles du parc arboré dans lequel il est édifié. Un mur d'enceinte est édifié sur les 3 quarts du pourtour du site et une clôture complète la délimitation du parc.

#### 1. Identification du site MA01

##### 1.1 Liste des attributs majeurs du bien

MA01-1 la crypte  
MA01-2 la chapelle supérieure  
MA01-3 la lanterne des morts  
MA01-4 l'ossuaire

##### 1.2 Coordonnées géographiques

##### Coordonnées géographiques du site

Centre du site :  
3°38'43,3775" E– 49°4'16,3837"N

	Points extrêmes : 3°38'34,9986"E – 49°4'16,7016"N 3°38'38,1699"E – 49°4'6,3520"N 3°38'43,0118"E – 49°4'29,9023"N 3°38'51,5894"E – 49°4'18,6614"N		
<b>Coordonnées géographiques des attributs majeurs</b>	Centre des attributs majeurs 3°38'48,0431" E – Y 49°4'16,9234"N 3°38'48,0431" E – Y 49°4'16,9234"N 3°38'48,1655"E – Y 49°4'17,9629"N 3°38'48,3243" E – Y 49°4'18,2734"N		
<b>1.3 Commune(s) concernée(s)</b>	Commune : Dormans CP: 51 217 Maire : Christian BRUYEN		
<b>1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a</b>	0		
<b>1.5 Superficie totale</b>	9,85 ha		
<b>1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur</b>			
La crypte MA01-1	Parcelle n°0332	Commune de Dormans	Commune de Dormans
La chapelle supérieure MA01-2	Parcelle n°0332	Commune de Dormans	Commune de Dormans
La lanterne des morts MA01-3	Parcelle n°0332	Commune de Dormans	Commune de Dormans
L'ossuaire MA01-4	Parcelle n°0332	Commune de Dormans	Commune de Dormans
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>			
La crypte MA01-1	Commune de Dormans et association du Mémorial des batailles de la Marne 1914-1918		
La chapelle supérieure MA01-2	Commune de Dormans et association du Mémorial des batailles de la Marne 1914-1918		
La lanterne des morts MA01-3	Commune de Dormans et association du Mémorial des batailles de la Marne 1914-1918		
L'ossuaire MA01-4	Commune de Dormans et association du Mémorial des batailles de la Marne 1914-1918		
<b>2.1 Description du site</b>			
<b>2.1a</b> Elevé à un point névralgique du front, à deux reprises, en 1914 et en 1918, le «Mémorial des batailles de la Marne», est l'un des quatre grands mémoriaux nationaux français du Front ouest, tout en s'en démarquant par son caractère à la fois militaire et religieux. De son esplanade et de la tour de			

la chapelle, il offre un panorama magnifique sur la vallée de la Marne.

Situé sur une colline (117m) du méandre concave de la Marne, sa configuration rappelle celle du Sacré-Cœur de Montmartre. Culminant à 52 m, sa chapelle mémorielle, d'inspiration romano-gothique, revêt un caractère à la fois militaire et religieux, lisible à travers ses éléments architecturaux : piliers, statues, vitraux. Cet ensemble puissant de style ogival aux lignes simples et pures traduit le recours à une technique de construction éprouvée.

L'organisation spatiale du site invite au pèlerinage. Inscrit dans un parc arboré, l'ensemble comprend un parvis, une crypte, une chapelle supérieure, un cloître, un ossuaire et une lanterne des morts. Chaque élément rend hommage aux combattants de toute nation. Deux rampes et un escalier monumental situé dans l'axe de la chapelle donnent accès au parvis en forme de demi-cercle. Là se trouvent une table d'orientation en lave émaillée indiquant les noms des villages du champ de bataille de 1918 et, non loin de celle-ci, un cadran solaire en marbre portant cette devise : « *Viventibus lumen solis; dormientibus lumen Dei* » témoignant du culte porté aux combattants morts pour leur patrie et du caractère religieux du site. Latéralement, à l'est, s'élève la chapelle. Sa crypte dégage une impression de force et de recueillement. Ses murs portent, inscrits en lettres couleur sang, le nom des soldats tombés au champ d'honneur traduisant la volonté des familles d'honorer la mémoire de leur mort. Ses voûtes et les piliers de la nef portent les noms des associations, régiments, écoles et institutions éprouvés par la guerre. La lumière, filtrée par un vitrail représentant Saint-Michel terrassant le dragon, renforce la solennité du lieu comme les statues de H. Lebeuvre et de Michelet, et les œuvres en fer forgé de Subes. La chapelle supérieure, dite de la Reconnaissance, est dédiée aux combattants et à leurs chefs. Les sculptures, les vitraux du maître Lorin de Chartres et les mosaïques mêlent symboles religieux et militaires. Deux têtes de poilus, un vieux et un jeune, et un bas-relief de Michelet représentant deux anges déposant un soldat au pied de la croix décorent le tympan du porche d'entrée. Sur le vitrail de la grande verrière et du chœur, le Christ en gloire accueille un soldat présenté par Jeanne d'Arc et Saint-Michel. Les saints patrons des différentes armes figurent sur les vitraux des grandes baies tandis que les écussons des provinces de France ornent les parties latérales du chœur conférant au lieu son caractère national. La lanterne des morts évoque la mort de masse et invite au recueillement. Deux inscriptions latines rappellent sa vocation : « *La lumière luit dans les ténèbres* » et « *Que la lumière éternelle les éclaire* ». Dans l'ossuaire reposent les restes de 1500 soldats tués pendant les deux batailles de la Marne, regroupés dans 130 cercueils. Seuls onze d'entre eux sont identifiés. Les croix figurant sur les verrières éclairant le caveau symbolisent les nécropoles alentours et les drapeaux déployés des 16 nations alliées rendent un hommage universel aux disparus et, par delà, aux 4000 soldats français et allemands inhumés dans la nécropole voisine.

### **2.1b**

Le Maréchal Foch, détermine son emplacement, pour lui, « point synthétique des deux batailles de la Marne ». Là se joua le sort de la France. Véritable marqueur chronologique, ce mémorial est érigé en mémoire de toutes les victimes de ce conflit. Son érection est décidée dès 1919, Dormans et sa région sont considérés comme le centre du champ de bataille du front ouest où sont tombés 1.500.000 soldats. Pour y parvenir, la Duchesse d'Estissac, initiatrice du projet, crée un comité. Il comprend le cardinal Luçon, archevêque de Reims, le Maréchal Foch, Mgr. Joseph-Marie Tissier évêque de Châlons. Il reçoit le soutien des familles.

Le projet, œuvre des architectes Georges Alexandre Closson et Alexandre Marcel, devait répondre aux exigences du dogme cistercien, dicté par saint Bernard, qui préconise un mémorial empreint de pureté et de simplicité. Le terrain est béni le 18 juillet 1919, la première pierre est posée le 18 juillet 1920. Commencé en 1921, le mémorial est achevé et consacré en 1931. Il donne dans toute la France et jusqu'en Belgique des conférences. Le mémorial accueille pendant l'entre-deux-guerres des cérémonies nombreuses de grande envergure. Pour le financer, l'Evêque de la Marne, Monseigneur Tissier se fait pèlerin. La commune de Dormans est aujourd'hui propriétaire de l'édifice et

l'association Mémorial de Dormans 1914-1918 anime le site. Le travail de mémoire s'étend à tous les conflits et est réalisé à destination du grand public et des plus jeunes générations à travers des activités pédagogiques ciblées (visites, expositions, ...). Des spectacles et des reconstitutions historiques s'y déroulent dans le parc arboré. Chaque premier dimanche de juillet a lieu une grande cérémonie internationale commémorant la seconde bataille de la Marne. Le 11 novembre de chaque année, une gerbe commémorative offerte par le Président de la République est déposée par un délégué de l'Élysée sur le site. Pèlerins et touristes s'y côtoient dans le plus grand respect du lieu.

## 2.2 Description des attributs secondaires dans le site

### MA01-b1 Le cloître du Mémorial

Le cloître relie la chapelle supérieure à l'ossuaire. Aux murs, en médaillon, deux effigies : celles du Maréchal JOFFRE et du Maréchal FOCH, vainqueurs respectifs de la première et de la seconde bataille de la Marne (septembre 1914 et juillet 1918). Sur des plaques adossées à ces murs, figure la liste de tous les corps d'armée engagés lors de ces deux batailles (France, Italie, Etats-Unis, Commonwealth).

### MA01-b2 Le chemin de ronde de la chapelle supérieure

La chapelle supérieure est surmontée d'une tour carrée autour de laquelle un chemin de ronde offre une vue remarquable sur la vallée de la Marne à près de 117 m. de hauteur.

### MA01-b3 Le musée de la chapelle supérieure

Le musée est réparti en deux petits espaces de part et d'autre du cœur de la chapelle supérieure. Dans l'ancienne sacristie sont présentés des objets des belligérants ayant participé aux 2 batailles de la Marne et le second espace est consacré à l'artisanat de tranchée et à l'exposition de divers documents.

## 3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

### 3.1 Contribution individuelle du bien individuel à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)

#### Histoire des rites funéraires

-Erigé en reconnaissance à Dieu et en mémoire de toutes les victimes de la Grande Guerre et des conflits du XXème siècle, il est un des quatre grands monuments nationaux de la Grande guerre (avec l'Ossuaire de Douaumont, Notre-Dame de Lorette et le Vieil-Armand).

-Le Mémorial est représentatif l'investissement personnel des familles dans sa réalisation et par la présence de nombreuses plaques. Il a ainsi contribué grandement à l'expression des deuils individuels et familiaux.

#### Objet architectural ayant des qualités plastiques

-L'architecture en élévation du Mémorial de Dormans en fait un édifice massif et imposant, imprégné par l'Eglise catholique et les fidèles à travers une symbolique omniprésente à l'extérieur et au plus haut de l'édifice, ainsi qu'à l'intérieur (crypte et chapelle). Sa disposition culmine

	<p>l'itinéraire d'approche des pèlerins à travers un parc arboré et le champ d'ouverture des escaliers menant à la crypte, préfigure une fréquentation de masse et son ascension invite progressivement au recueillement.</p> <p><b><u>Organisation spatiale / scénographie exceptionnelle</u></b> -Le Mémorial surplombe Dormans, dominant la vallée de la Marne face au nord-ouest, dans l'axe du pont, symbole du franchissement de la rivière éponyme par les troupes allemandes par 2 fois, en septembre 1914 et en juillet 1918.</p> <p><b><u>Commémoration et attachement local</u></b> -Une dimension internationale particulièrement développée à travers l'énumération des unités étrangères figurant sur les plaques murales du cloître, mais aussi par la présentation permanente sur le pourtour des drapeaux des nationalités engagées dans le conflit et dans la chapelle.</p>
<p><b>3.2 Authenticité et intégrité du bien individuel</b></p>	<p>1) <b>intégrité</b> : Les attributs du bien n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis leur construction. L'agencement de qualité des espaces verts valorise l'approche visuelle du Mémorial.</p> <p>2) <b>authenticité</b> : chaque partie du Mémorial, ainsi que les abords, a conservé ses matériaux d'origine, renforçant ainsi le caractère authentique des lieux.</p>
<p><b>4. Etat de conservation du site</b></p>	
<p><b>4.1 Niveau actuel de conservation</b></p>	<p>-Bon état de la crypte, de l'ossuaire et du cloître. -Mauvais état de la toiture de la chapelle supérieure</p>
<p><b>4.2 Facteurs affectant le site individuel ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</b></p>	<p>-Usure et fragilisation des matériaux (d'origine) de la toiture de la chapelle supérieure (infiltration d'eau causant des chutes de fragments de béton)</p>
<p><b>4.3 Mesures envisagées pour la conservation du bien</b></p>	<p>- Programme de restauration complète, planifié sur 4 ans (travaux débutés à l'été 2015 et devant s'achever en 2018) et entièrement financé par l'Etat.</p>
<p><b>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le bien individuel</b></p>	
<p><b>5.1. Bibliographie concernée par le bien individuel</b></p>	<p>- BERNANOS Georges, <i>Les Enfants humiliés</i>, 1<sup>ère</sup> édition : Editions Gallimard, 1949 - VEDOVATI Jean, <i>Les combats dans la vallée de la Marne</i>, Editions du Cercle historique et culturel dormaniste – 1993 - TISON Stéphane, <i>La chapelle de la Reconnaissance de Dormans, un monument national catholique de la Grande Guerre ?</i> (in <i>La foi dans le siècle. Mélanges en hommage à Brigitte Waché</i>) Presses universitaires de Rennes 2009,</p>

	pages 375-389.
<b>Liste des fonds</b>	-AD Marne -Château de Dormans -DMPA - Association Mémorial des batailles de la Marne 1914-1918 Dormans

<b>ZONE TAMPON</b>	
<b>Zone tampon pour le site MA01 - Dormans</b>	
<b>Brève description textuelle des limites de la zone tampon</b>	
<p>La zone tampon épouse les contours du parc arboré, il faut y ajouter la parcelle comprenant un étang au sud-ouest et une petite parcelle au nord-est du mémorial (extension du parc prévue dans les aménagements futurs)</p>	
<b>1. Identification de la zone tampon</b>	
<b>1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon</b>	<p>-MA01.t1 Le château</p> <p>-MA01.t2 Le Moulin d'en Haut</p> <p>-MA01.t3 La nécropole nationale française</p> <p>-MA01.t4 Le Cimetière militaire allemand</p>
<b>1.2 Coordonnées géographiques</b>	
<b>De la zone tampon</b>	<p>3°38'25,4906'' E – 49°4'20,2711'' N</p> <p>3°38'38,1695'' E – 49°4'6,3516'' N</p> <p>3°38'52,2116'' E – 49°4'43,7218'' N</p> <p>3°38'55,8091'' E – 49°4'39,5090'' N</p>
<b>Des attributs secondaires (de la zone tampon)</b>	<p>3°38'35,5155'' E – 49°4'24,3710'' N</p> <p>3°38'40,3728'' E – 49°4'30,8533'' N</p>

	3°38'50,2618'E' – 49°4'41,9944"N 3°38'52,6164"E – 49°4'39,2073"N
<b>1.3 Communes concernées</b>	Commune : Dormans CP: 51 217 Maire : Christian BRUYEN
<b>1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT</b>	
<b>1.5 Superficie totale</b>	27,97 ha
<b>1.6 Propriétaires concernés</b>	
Propriétaire public :	332, 15, 79, 23, 9, 10, 21, 20
MA01-t1 Le château	Parcelle n°0333
MA01-t2 Le Moulin d'en Haut	Parcelle n°0023
MA01-t3 La nécropole nationale française	Parcelle n°0030
MA01-t4 Le Cimetière militaire allemand	Parcelle n°0030
Propriétaire privée	145, 11, 18
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>	
MA01-t1 Le château	Commune de Dormans et Office de tourisme
MA01-t2 Le Moulin d'en Haut	Commune de Dormans et Cercle historique et culturel dormantiste
MA01-t3 La nécropole nationale française	Ministère de la Défense
MA01-t4 Le Cimetière militaire allemand	VDK - SESMA
<b>2. Description des attributs secondaires de la zone tampon</b>	
<p><b>- MA01-t1 Le château</b>                      Construit à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, il fut remanié au XVIII<sup>ème</sup> avec la suppression de deux tours d'angle, offrant la configuration actuelle. De cette période date l'aménagement des abords (entrée principale ornée d'un grand portail en fer forgé, bassin d'agrément). Au cours de la Grande guerre, il est fort probable que cette bâtisse prestigieuse ait été utilisée par le commandement français et/ou par une unité sanitaire (des baraques sanitaires Adrian pouvant accueillir 200 blessés étaient apparemment implantés sur le terrain Lecomte, actuel parc du château).                      L'office de tourisme occupe la partie inférieure du château et la bâtisse peut également accueillir occasionnellement des séminaires ou autres réceptions.</p> <p><b>- MA01-t2 Le Moulin d'en Haut</b>                      Dépendance du château situé en bordure nord-est du parc, il détient une très grande roue à augets (8m de diamètre). Le linteau du portail d'entrée comporte l'inscription suivante : « <i>Le 102<sup>ème</sup> territorial à ses frères d'armes</i> ». Ce régiment a été dissous dans le secteur en janvier 1918 et a dû donner lieu à une cérémonie spécifique à Dormans (<i>à vérifier</i>).                      Le Moulin d'en Haut accueille un écomusée de la vie paysanne champenoise des XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle des expositions artistiques y sont par ailleurs régulièrement présentées.</p>	
<b>Nécropole et cimetière :</b>	

Les sites funéraires de Dormans sont composés de soldats tombés essentiellement en 1918 (2<sup>ème</sup> bataille de la Marne), le mois de juillet sera le plus meurtrier dans les deux camps avec :

- 751 tués français
- 693 tués allemands

Le 15 juillet l'armée allemande lance sa dernière offensive « le Friedentsurm » et passe en force la Marne à Dormans.

**MA01- t3 La nécropole nationale française** (attribut secondaire isolé)

La nécropole nationale de Dormans implantée en zone urbaine regroupe 1951 corps dont 1895 sépultures de combattants français, 22 sépultures de combattants britanniques et 332 corps répartis en 2 ossuaires. Une légère pente facilite une lecture visuelle de son étendue. Le mâit des couleurs occupe une position centrale, il marque la transition entre les champs funéraires français et allemand. La nécropole fait l'objet d'un dépôt de gerbe annuel. Aménagé en 1920, elle a été restaurée en 1975.

**MA01-t4 Le cimetière militaire allemand** (attribut secondaire isolé)

Situé sur la partie haute et dans le prolongement de la nécropole nationale française, l'accès s'effectue par la même allée centrale et aucun aménagement ne sépare les adversaires d'hier. Il recueille les corps de 1931 combattants dont 960 répartis dans deux ossuaires (864 inconnus). Créé par les autorités françaises, la gestion est reprise par le VDK en 1972 et les tombes reçurent chacune une croix en schiste. Les amples intervalles entre les tombes répondent à la dispersion des arbres sur toute l'étendue, incitant apaisement et méditation.

## ZONE D'INTERPRETATION

### Zone d'interprétation pour le site MA01 - Dormans

#### 1. Identification de la zone d'interprétation

**1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation**

- MA01-i1 Château de Vandières
- MA01-i2 Soilly – Stèle de pilote américain
- MA01-i3 La Chapelle Monthodon (02) - Monument de la Verdure

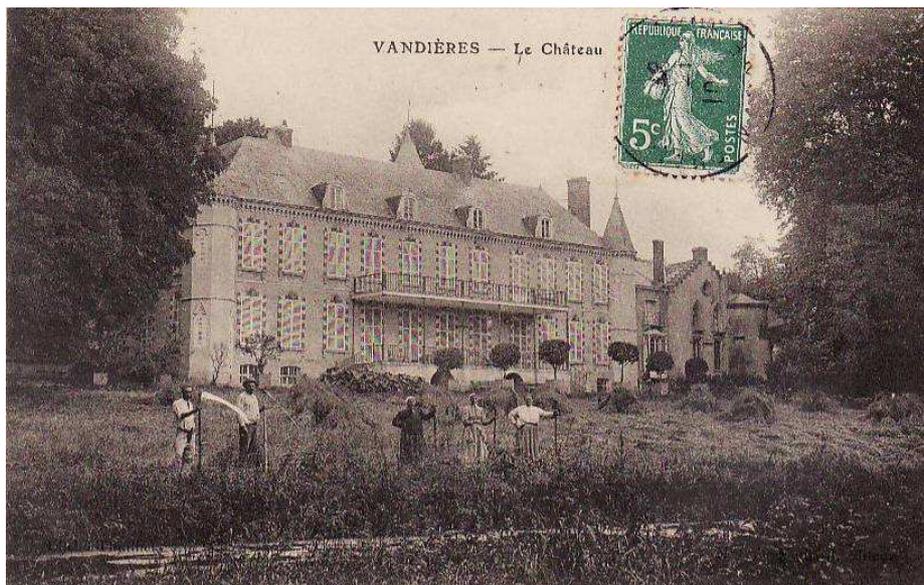
**1.2 Coordonnées géographiques**

**Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)**

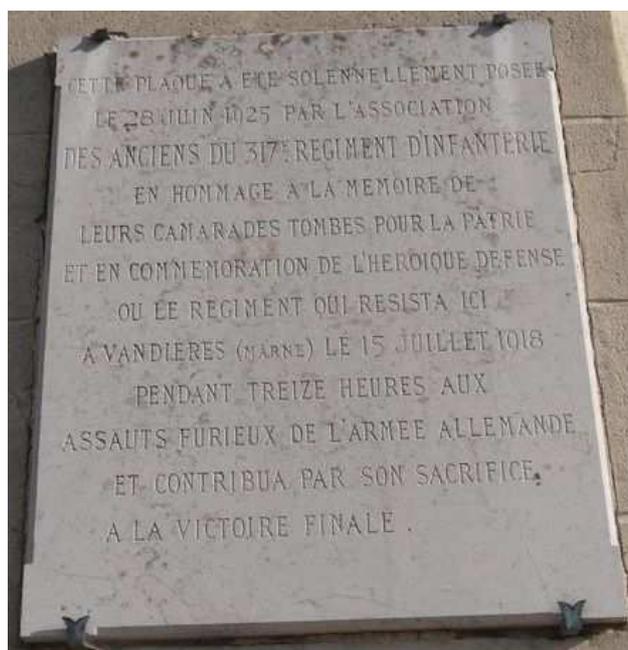
- X 3°44'14,65'' – Y 49°6'35,98''
- X 3°37'20'' – Y 49°3'39,20''
- X 3°37'2,43'' – Y 49°1'20,68''

<b>1.3 Communes concernées</b>	Dormans 51217 Soilly 51217 Châtillon sur Marne 51136 Verneuil 51609 Festigny 51249 Mareuil le Port 51346 Oeuilly 51410 Leuvrigny 51320 Troissy 51585 La Chapelle Monthodon 02161
<b>1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation</b>	8346 habitants
<b>1.5 Superficie totale</b>	37,78 ha
<b>1.6 Propriétaires concernés</b>	
Propriétaire privé	- MA01-i1 Château de Vandières : 661, 663, 666, 658
Propriétaire public	- MA01-i3 La Chapelle Monthodon (02) - Monument de la Verdure : 363
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>	
Parcelles n° 661, 663, 666, 658 Parcelle n° 363	
<b>2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation</b>	
<p><b>-MA01-i1 Château de Vandières</b> Château emblématique de la résistance française le 1<sup>er</sup> jour de l'offensive allemande du 15 juillet 1918. Le 317<sup>ème</sup> RI y établit un centre de défense et résista durant 13 heures aux assauts répétés de l'adversaire jusqu'à sa complète dislocation. Seulement quelques survivants y réchappèrent et le régiment fut dissous quelques jours après. Une plaque apposée sur la façade du château rappelle cet acte collectif héroïque.</p> <p><b>-MA01-i2 Soilly – Stèle de pilote américain</b> Une forte stèle de granit plantée dans une prairie de Soilly rend hommage au pilote américain Daniel Waters Cassard abattu le 16 juillet 1918 par le pilote allemand Walter Blume sur Fokker DVII. Il pilotait un Nieuport 28 et composait les renforts américains venus expressément de la Meuse appuyer le front de la Marne. Son corps est inhumé dans le Michigan (<i>le propriétaire de la parcelle souhaite garder anonyme le lieu de la stèle</i>).</p> <p><b>-MA01-i3 La Chapelle Monthodon (02) Monument de la Verdure</b> Grand calvaire construit en 1929 dit monument de la Verdure (à proximité de la ferme éponyme et situé à l'ouest de La Chapelle Monthodon) marque l'avance extrême allemande du 16 juillet 1918. Situé dans l'Aisne mais non loin de Dormans, il constitue un lieu historique majeur de la 2<sup>ème</sup> bataille de la Marne.</p>	

## ESPACE ANNEXES



(MA01-i1 – Château de Vandières avant 1914 – Delcampe)



(MA01-i1 – Château de Vandières – plaque commémorative – Département de la Marne 2015)



**(MA01-i2 Soilly – Stèle du pilote américain Daniel Waters Cassard – site Mémorial de Dormans 2008)**



**(MA01-i3 La Chapelle Monthodon (02) Monument de la Verdure – site 02Gilles 2008)**

